

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 3 décembre 2020

Le Conseil national ne veut pas réduire les paiements directs

Le Conseil national soutient la proposition de maintenir les paiements directs au niveau de l'année précédente. L'Union suisse des paysans salue cette décision.

Plus tôt aujourd'hui, le Conseil national a traité le budget 2021 et, dans ce cadre, la répartition des dépenses publiques. La majorité de la Commission des finances du Conseil national a proposé de ne pas réduire davantage les paiements directs, mais de les laisser au même niveau que l'année précédente, soit à 2 812 039 500 francs. Le Conseil national a accepté cette proposition à une large majorité, ce dont l'Union suisse des paysans se félicite vivement. Sa décision permet de poursuivre le développement de l'agriculture dans les domaines de l'environnement et du bien-être animal. La stabilité des enveloppes financières se révèle cruciale compte tenu des exigences grandissantes à l'égard de l'agriculture pour qu'elle réduise l'utilisation de produits phytosanitaires et les pertes d'éléments fertilisants. Cette stabilité contribue à mettre en œuvre ces mesures, ainsi qu'à compenser les dépenses et les investissements plus élevés.

En outre, le Conseil national a décidé d'allouer 1,8 million de francs aux contributions d'estivage et à la protection des troupeaux de moutons. La proposition de relever le budget en faveur de la promotion de la qualité et des ventes a été retirée. En effet, le conseiller fédéral Ueli Maurer a confirmé que des fonds sont disponibles à cette fin dans le budget 2021.

Renseignements :

*Francis Egger, vice-directeur de l'USP, tél. 079 280 66 69
www.sbv-usp.ch*